

Emploi public et fonction publique	1
Agents de la fonction publique : principales caractéristiques	2
Voies de recrutement externe	3
Parcours professionnels	4
Retraite	5
Dépenses de personnel et rémunérations	6
Formation	7
Temps et conditions de travail	8
Relations professionnelles	9
Politique sociale	10

Emploi public et fonction publique

1

Effectifs et principales caractéristiques
de l'emploi public 1.1

Ensemble de la fonction publique 1.2

Fonction publique de l'État 1.3

Fonction publique de l'État : périmètres
de décompte des effectifs dans les ministères
et emplois en loi de finances 1.4

Fonction publique territoriale 1.5

Fonction publique hospitalière 1.6

Présentation

Dans une acception juridique, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme public à caractère administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,4 millions d'agents qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique en fin 2014.

Les effectifs de la fonction publique étudiés dans ce rapport comprennent les individus présents au 31 décembre, en emploi principal, de métropole et des départements d'outre-mer (hors Mayotte), **hors des collectivités d'outre-mer et de l'étranger**, et hors bénéficiaires de contrats aidés.

Les ministères et les établissements publics administratifs (EPA) nationaux constituent la fonction publique de l'État. Les collectivités territoriales *stricto sensu* (régions, départements, communes) et les EPA locaux forment la fonction publique territoriale. Enfin, les hôpitaux publics y compris les syndicats inter-hospitaliers, intégrés dans le champ de la fonction publique hospitalière depuis 2009 (voir décompte des emplois et évolution des salaires dans les trois versants de la fonction publique), les établissements d'hébergement pour personnes âgées, à budget autonome, et médico-sociaux, qui sont des établissements publics sous la tutelle des collectivités territoriales, et les établissements publics locaux sociaux constituent la fonction publique hospitalière. Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées en dehors de la fonction publique.

Les résultats présentés dans ces fiches thématiques sont issus exclusivement du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee en collaboration avec la DGAFP, la DGCL et la Drees depuis 2009. Pour ce qui concerne les séries longues, ces données sont combinées avec d'autres sources d'information utilisées antérieurement, notamment le fichier général de l'État de l'Insee, historiquement utilisé pour la fonction publique de l'État.

Les résultats antérieurs à 2009 relatifs à la fonction publique de l'État ont été établis à partir du fichier général de l'État de l'Insee (issu des fichiers de paie des agents de l'État complétés par les déclarations annuelles des données sociales – DADS*), tout particulièrement pour les établissements publics : sont définis comme agents des établissements publics nationaux les agents rémunérés

sur le budget propre de ces établissements. Ceux relatifs à la fonction publique territoriale ont été établis à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS), exploitées par l'Insee, et de l'enquête – supprimée en 2009 – sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter) de l'Insee. Enfin, les résultats relatifs à la fonction publique hospitalière ont été établis à partir de l'enquête SAE (Statistique annuelle sur les établissements de santé) de la Drees, complétée par l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) de la DGOS, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee.

Les adjoints de sécurité « classiques » de la Police nationale (8100 fin 2014 sur le territoire national), qui figuraient anciennement parmi les bénéficiaires d'emplois aidés, sont comptabilisés dans les séries d'effectifs de non-titulaires de la FPE depuis 2002, année où le dispositif « adjoints de sécurité » a été clairement dissocié du dispositif « emplois jeunes ». Cette analyse intègre également depuis 2006 les volontaires militaires (15 800 agents en fin 2014 sur le territoire national).

La deuxième vague de **décentralisation**, mise en place dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, est l'un des phénomènes qui expliquent la hausse des effectifs dans la FPT entre 2006 et 2011. Les transferts d'agents techniciens, ouvriers et de services (TOS) des ministères de l'enseignement (voir définitions) et d'agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, amorcés en 2006, se sont amplifiés en 2007 et 2008 et ralentissent depuis 2009.

Avant 2006, le fichier de paie permettait de distinguer, parmi les agents des ministères, ceux travaillant en **administration centrale** et ceux travaillant en **service déconcentré**, en se fondant sur l'existence de la nomenclature par services établie à partir de l'imputation budgétaire de la rémunération des agents au format « Ordonnance de 1959 ». Le changement de nomenclature budgétaire résultant de la mise en place de la Lolf à partir de 2006 n'avait pas permis de maintenir l'information sur le service dans le FGE.

En 2008, une méthode d'identification a été mise au point par le service statistique de la DGAFP à partir essentiellement de la catégorie juridique de l'employeur

* De nouvelles informations permettant de mieux caractériser les agents de la fonction publique ont été introduites dans les DADS (norme « DADS-U ») à partir de l'année 2006 : portant en particulier sur le statut et l'activité des agents, elles permettent de mieux caractériser les emplois principaux ou secondaires et ainsi d'améliorer la qualité des résultats.

et du programme Lolf de rattachement. Elle a ensuite été améliorée notamment pour suivre les effectifs concernés par la réforme de l'administration territoriale (RéATE) et tient compte de l'immatriculation des employeurs publics au répertoire Sirene (Siren/Siret) dont la qualité n'est pas encore homogène dans le secteur public. Les effectifs de l'État sont répartis selon cinq modalités : administration centrale (AC), service déconcentré (SD), service à compétence nationale (SCN), établissement public local d'enseignement (EPL) et établissement public administratif (EPA). Cette méthodologie a été adaptée en 2012 aux données issues du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), désormais utilisé par la DGAFP pour couvrir l'emploi de manière

homogène dans les trois versants de la fonction publique. Elle repose notamment sur la catégorie juridique du lieu de travail des agents des ministères civils (hors Défense) et accessoirement sur les libellés des grades des agents quand ils sont suffisamment explicites.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont reproduites au format Excel sur le site Internet : <http://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques/Rapports annuels, ainsi que, pour les figures marquées du signe  dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

1

Figure 1.1-1 : La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs [situation au 31 décembre 2014]

	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
		Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1	2	3
				Droit public	Droit public particulier /privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
				Régions, départements, communes		
2	Collectivités	72				
3	Établissements publics administratifs	73		EPA nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remboursement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand, St Louis etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, Cnes, Onera, INA, IFP Énergie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion des musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes UGAP, AFD OPAC/OPH EPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, Orange, France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale, hôpitaux à but non lucratif, associations ODAC, associations, ODAL
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

Légende

 Fonction publique

 Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA).

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (autres personnes morales de droit administratif).

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-2 : Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2014 en France (métropole + DOM), salariés à titre principal
(en milliers)

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent												
		Code catégorie juridique Sirène	comptes nationaux	1		2	3								
				Droit public		Droit public particulier /privé à statut	Droit privé								
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1 911,0										
		y c. CA		1 912,9											
		7111		hors CA	0,7										
		y c. CA		0,7											
2	Collectivités	72		hors CA	1 411,6										
		y c. CA		1 476,1											
		3		Établissements publics administratifs	73					hors CA	2 020,0	hors CA	39,1	hors CA	14,3
										y c. CA	2 139,0	y c. CA	39,3	y c. CA	14,3
hors APU (marchand)	hors CA		103,3												
y c. CA	110,3														
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		hors CA	11,0	hors CA	1,5							
			y c. CA	11,3	y c. CA	1,5									
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	hors APU (marchand)	hors CA	0,1		hors CA	0,5							
			y c. CA	0,1		y c. CA	0,5								
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)				y c. CA	42,4							
			hors APU (marchand)	y c. CA	9,2	y c. CA	208,9	y c. CA	89,5						
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)				y c. CA	0,9							
			hors APU (marchand)			y c. CA	303,5	y c. CA	15 987,9						
Ensemble			APU (non marchand)	y c. CA	5 529,9	y c. CA	50,6	y c. CA	531,8						
			fonction publique	hors CA	5 447,8										
			y c. CA	5 640,2											
			hors APU (marchand)	y c. CA	119,6	y c. CA	512,4	y c. CA	1 493,4						
				y c. CA	590,9										

Légende

 Fonction publique

 Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

 Source Siasp

Sources : SIASP, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

CA = contrats aidés

Figure 1.1-3 : L'emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2014 en France (métropole + DOM)

	Effectifs des « administrations publiques »	Effectifs de droit public Colonne 1 et lignes 1 à 5	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM Colonne 1 et lignes 1+2+3
Total y compris emplois aidés	6 171 400	5 649 500	5 640 200
Total hors emplois aidés		5 457 000	5 447 800

Sources : SIASP, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-4 : Évolution des effectifs salariés (y compris bénéficiaires de contrats aidés) entre le 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014 en France (métropole + DOM), salariés à titre principal

	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
		Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1		2		3	
				Droit public		Droit public particulier /privé à statut		Droit privé	
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	nombre	-14,4				
		%		-0,7					
		7111		nombre	0,0				
				%	4,9				
7112	nombre	-0,0							
	%	-3,6							
2	Collectivités	72		nombre	17,4				
%	1,2								
3	Établissements publics administratifs	73		nombre	33,7	nombre	-1,3	nombre	0,4
				%	1,6	%	-3,3	%	2,9
		hors APU (marchand)		nombre	3,0				
				%	2,8				
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		nombre	1,1	nombre	0,0	
			%		%	10,3	%	3,4	
		hors APU (marchand)	nombre	-0,0			nombre	-0,0	
			%	-4,3			%	-0,9	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)				nombre	2,2	
			%			%	5,6		
		hors APU (marchand)	nombre	-0,1	nombre	-9,3	nombre	-0,8	
			%	-0,6	%	-4,3	%	-0,9	
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)				nombre	0,1	
			%			%	10,6		
		hors APU (marchand)			nombre	-4,4	nombre	-47,7	
			%		%	-1,4	%	-0,3	
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)				nombre	-21,5	
			%			%	-3,9		
		hors APU (marchand)					nombre	41,7	
			%		%		%	2,9	
	Ensemble		APU (non marchand)	nombre	36,7	nombre	-0,3	nombre	-18,7
			%		%	-0,5	%	-3,1	
			fonction publique	nombre	39,7				
			%						
			hors APU (marchand)	nombre	3,0	nombre	-13,7	nombre	-6,8
			%	2,6	%	-2,6	%	-0,0	

Légende

Fonction publique

Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

Source Siasp

Sources : SIASP, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

CA = contrats aidés

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

1

Figure 1.1-5 : Administrations publiques (dans une approche économique) et fonction publique (dans une approche juridique) au 31 décembre 2014 en France (métropole + DOM)
[en milliers]

	Organismes non marchands métropole + DOM yc CA	Organismes marchands yc CA	Total yc CA	Total hors contrats aidés
Fonction publique en comptabilité nationale	5 529 900		5 529 900	5 344 600
Fonction publique hors comptabilité nationale		110 300 ⁽³⁾	110 300	103 300
Total fonction publique	5 529 900	110 300⁽³⁾	5 600 400	5 447 900
Autres administrations publiques (APU)	641 500	Part de la fonction publique en 2014 ⁽⁴⁾ - Dans l'emploi salarié : 22,4% - Dans l'emploi total : 20,0%		
Dont autres APU en organismes publics ⁽¹⁾	108 800			
Dont autres APU en organismes privés ⁽²⁾	532 700			
Total des administrations publiques	6 171 400			

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

CA = contrats aidés

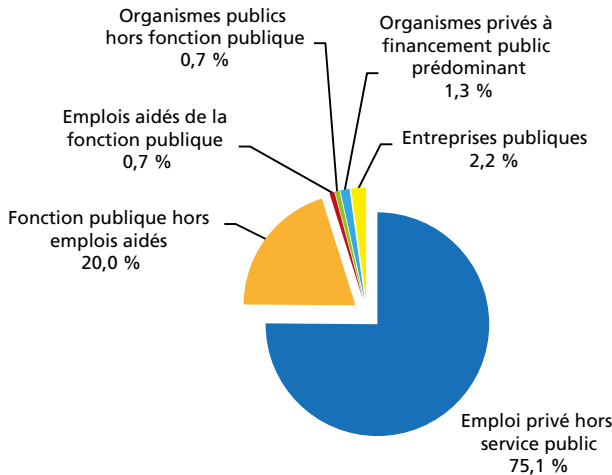
(1) EPA à recrutement de droit privé, organismes consulaires, GIP (groupements d'intérêt public), autres organismes de droit administratif, EPIC non marchands.

(2) Organismes à financement majoritairement public : associations non marchandes, organismes de protection sociale, hôpitaux privés à but non lucratif.

(3) Caisse des dépôts et consignations, la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées, EPA marchands.

(4) Hors COM et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés. À comparer avec la part de la fonction publique en 2013, soit 22,3 % dans l'emploi salarié et 20,0 % dans l'emploi total sur le même périmètre.

Figure 1.1-6 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2014



Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-7 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique en 2013 et en 2014

		Fin 2013	Fin 2014	Évolution 2014/2013 (%)
Fonction publique de l'État	Ministères	2,0	1,9	
	Dont ministères de l'enseignement	0,0	0,0	
	Dont ministère de l'Intérieur	2,0	1,9	
	EPA de la FPE	73,9	81,1	
	Dont EPA rattachés aux ministères de l'enseignement ⁽¹⁾	70,6	77,7	
	Dont EPA rattachés au ministère de l'Intérieur	0,0	0,0	
	Total	75,9	83,0	9,4
Fonction publique territoriale	Communes	46,1	55,3	
	Départements	6,8	7,9	
	Régions	0,9	1,3	
	Total collectivités territoriales	53,8	64,5	
	Établissements communaux	8,1	9,2	
	Établissements intercommunaux	10,2	12,4	
	Établissement départementaux	0,3	0,6	
	Autres EPA locaux	0,1	0,2	
	Total EPA	18,8	22,3	
	Total	72,6	86,8	19,5
Fonction publique hospitalière	Hôpitaux	12,8	14,5	
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	6,2	6,9	
	Autres établissements médico-sociaux	0,8	1,2	
	Total FPH	19,9	22,5	13,3
Total FP		168,4	192,3	14,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

(1) Les bénéficiaires de contrats aidés travaillent pour l'essentiel dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), Note : Un retraitement de la base des déclarations d'employeurs de contrats aidés à l'Agence de services et de paiement (ASP) centralisées par la Dares et de la base Siasp de l'Insee conduit à reclasser environ 18 000 assistants d'éducation, de droit public, employés par certains établissements publics locaux d'enseignement en contrats non aidés en 2014. La base ASP constitue la référence pour le recensement des contrats aidés car c'est la déclaration qui déclenche le paiement des aides. La base Siasp constitue la référence de l'emploi public. Une correction similaire a aussi été apportée dans Siasp entre 2011 et 2013.

Figure 1.1-8 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2013 et 2014 en France (métropole + DOM)

(en milliers)

		2013 ⁽¹⁾	2014
		Effectifs au 31/12/2013	Effectifs au 31/12/2014
Fonction publique ⁽²⁾	Métropole	5 260	5 275
	DOM	172	174
	Total hors bénéficiaire de contrats aidés	5 432	5 448
	Bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique ⁽³⁾	168	192
	Total y compris bénéficiaires de contrats aidés	5 600	5 641
Organismes publics hors fonction publique non marchands	EPA nationaux de sécurité sociale, à recrutement de droit privé	14	14
	GIP nationaux et locaux (résultats partiels)	9	10
	Personnes morales droit public particulières	1	2
	Groupements de coopération sanitaires	1	1
	Associations syndicales autorisées	0	0
	Organismes consulaires	41	39
	EPIC nationaux et locaux non marchands	40	42
	Sous-total organismes hors FP non marchands	106	108
Organismes publics hors fonction publique marchands	EPIC locaux marchands	69	71
	Personnes morales droit public secteur marchand	1	1
	Sous-total organismes hors FP marchands	70	71
	Total	176	180
Organismes privés à financement public prédominant (secteur non marchand)	Associations	165	170
	Organismes de protection sociale	174	170
	Hôpitaux privés à but non lucratif	215	192
	Safer	1	1
	Total	389	363
Entreprises publiques (secteur marchand)	EPIC marchands ⁽⁴⁾	248	237
	Entreprises hors EPIC ⁽⁵⁾	354	348
	Total	602	585
Emploi privé hors service public (secteur marchand)	Total	20 388	20 425
Emploi total (salariés et non-salariés)	Total⁽⁶⁾	27 157	27 194

Sources : SIASP, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : métropole et DOM. COM et étranger compris pour les services de l'État.

(1) Données de 2013 révisées.

(2) Y compris les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (141 600 en 2014).

(3) Les bénéficiaires d'emplois aidés sont décomptés à part dans la fonction publique et inclus dans les effectifs des autres organismes.

(4) Les EPIC marchands proviennent de la ligne 5 (hors APU) et de la colonne 3 du tableau de synthèse.

(5) Les entreprises hors EPIC comprennent La Poste, EDF, Aéroports de Paris issus de la ligne 6 colonne 5 du tableau de synthèse + la partie des entreprises de la ligne 6 colonne 6 répertoriée dans les entreprises "de premier rang" du Recme (exemple : France Télévision, DCNS...).

(6) Différents concepts d'emploi coexistent. Celui retenu ici est "l'emploi total" qui comprend les salariés et les non-salariés en France entière, hors chômeurs, et qui constitue la référence la plus courante pour les comparaisons internationales.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-1 : Effectifs physiques et équivalents temps plein par versant de la fonction publique

	2013		2014		Évolution 2014/2013 (en %)	
	avec contrats aidés	hors contrats aidés ⁽¹⁾	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés
Effectif au 31 décembre⁽²⁾						
FPE	2 476,5	2 400,6	2 475,6	2 392,6	-0,0	-0,3
FPT	1 951,4	1 878,7	1 981,5	1 894,7	+1,5	+0,8
FPH	1 172,6	1 152,7	1 183,6	1 161,1	+0,9	+0,7
Ensemble	5 600,4	5 432,1	5 640,7	5 448,3	+0,7	+0,3
Volume de travail en équivalent temps plein⁽³⁾						
FPE	2 338,6	2 299,2	2 349,1	2 295,9	+0,4	-0,1
FPT	1 794,0	1 748,7	1 833,3	1 770,2	+2,2	+1,2
FPH	1 083,8	1 071,0	1 096,8	1 080,3	+1,2	+0,9
Ensemble	5 216,4	5 119,0	5 279,2	5 146,4	+1,2	+0,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Chiffres révisés par rapport à l'année précédente.

(2) Postes principaux finaux au 31 décembre.

(3) Tout poste actif dans l'année.

Figure 1.2-2 : Effectifs physiques par type d'employeur dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre en France

		2013 ⁽¹⁾	2014	Évolution 2014/2013	
				en nombre	en %
FPE	Ministères	1 926 041	1 911 702	-14 339	-0,7
	EPA de la FPE	474 561	480 877	6 316	+1,3
	Total FPE	2 400 602	2 392 579	-8 023	-0,3
FPT	Communes ⁽²⁾	1 028 263	1 034 795	6 532	+0,6
	Départements	295 336	295 337	1	+0,0
	Régions	81 189	81 476	287	+0,4
	Total collectivités territoriales	1 404 788	1 411 608	6 820	+0,5
	Établissements communaux ⁽²⁾	132 339	133 317	978	+0,7
	Établissements intercommunaux ⁽²⁾	266 841	274 090	7 249	+2,7
	Établissement départementaux	66 521	67 254	733	+1,1
	Autres EPA locaux	8 257	8 386	129	+1,6
FPH	Total EPA	473 958	483 047	9 089	+1,9
	Total FPT	1 878 746	1 894 655	15 909	+0,8
	Hopitaux	1 020 378	1 025 884	5 506	+0,5
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	93 693	96 107	2 414	+2,6
	Autres établissements médico-sociaux	38 636	39 096	460	+1,2
Total FPH		1 152 707	1 161 087	8 380	+0,7
Total ensemble de la fonction publique		5 432 055	5 448 321	16 266	+0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Chiffres révisés par rapport à l'année précédente.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.2-3 : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et équivalents temps plein par région et département(1) au 31 décembre 2014 en France

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Auvergne - Rhône-Alpes	229 814	215 586	212 614	189 299	140 281	127 852	582 709	532 737
Allier	8 200	7 825	9 440	8 460	9 492	8 973	27 132	25 258
Cantal	3 753	3 535	4 648	4 202	3 705	3 484	12 106	11 221
Haute-Loire	5 326	4 960	5 388	4 747	3 677	3 293	14 391	13 000
Puy-de-Dôme	23 811	22 522	21 421	19 002	13 251	12 274	58 483	53 799
Ain	13 215	12 399	11 643	10 268	7 016	6 378	31 874	29 046
Ardèche	6 797	6 279	8 465	7 316	5 513	5 013	20 775	18 608
Drôme	11 889	10 990	12 411	10 984	8 183	7 419	32 483	29 394
Haute-Savoie	16 725	15 515	20 619	18 382	12 429	11 231	49 773	45 128
Isère	38 407	35 769	36 042	31 517	20 672	18 639	95 121	85 926
Loire	19 946	18 625	17 332	15 622	17 007	15 419	54 285	49 665
Rhône	69 726	65 964	50 291	45 598	31 219	28 432	151 236	139 994
Savoie	12 019	11 202	14 914	13 200	8 117	7 296	35 050	31 698
Bourgogne - Franche-Comté	80 908	76 175	71 539	63 433	61 022	56 253	213 469	195 861
Côte-d'Or	20 240	19 183	14 938	13 303	11 773	11 021	46 951	43 507
Nièvre	5 413	5 133	6 188	5 599	5 030	4 726	16 631	15 457
Saône-et-Loire	13 073	12 311	13 459	11 912	11 975	11 033	38 507	35 256
Yonne	8 135	7 760	7 934	7 066	8 281	7 663	24 350	22 488
Doubs	18 081	16 861	14 077	12 571	12 467	11 292	44 625	40 724
Haute-Saône	5 474	5 097	4 512	3 846	2 846	2 604	12 832	11 547
Jura	6 270	5 858	6 518	5 624	5 967	5 428	18 755	16 910
Territoire de Belfort	4 222	3 972	3 913	3 513	2 683	2 487	10 818	9 972
Bretagne	100 334	94 837	92 065	82 458	62 735	57 948	255 134	235 242
Côtes-d'Armor	13 338	12 554	19 574	17 429	10 247	9 328	43 159	39 311
Finistère	28 049	26 633	23 546	21 306	18 575	17 217	70 170	65 156
Ille-et-Vilaine	41 172	38 849	29 769	26 633	18 887	17 498	89 828	82 980
Morbihan	17 775	16 801	19 176	17 090	15 026	13 903	51 977	47 794
Centre - Val de Loire	69 351	66 010	67 215	60 970	50 132	46 952	186 698	173 933
Cher	8 265	7 902	8 408	7 655	6 594	6 240	23 267	21 796
Eure-et-Loir	9 535	9 095	9 990	8 907	8 295	7 771	27 820	25 773
Indre	5 973	5 696	5 636	5 087	4 777	4 497	16 386	15 280
Indre-et-Loire	16 591	15 639	15 384	13 932	12 964	12 049	44 939	41 619
Loiret	21 464	20 541	19 339	17 767	10 914	10 245	51 717	48 554
Loir-et-Cher	7 523	7 138	8 458	7 622	6 588	6 151	22 569	20 911
Corse	10 556	9 979	11 870	11 151	4 968	4 726	27 394	25 856
Corse-du-Sud	4 920	4 677	7 183	6 776	2 883	2 751	14 986	14 203
Haute-Corse	5 636	5 303	4 687	4 375	2 085	1 975	12 408	11 653
Grand-Est	169 154	160 142	126 901	113 149	107 588	99 194	403 643	372 485
Bas-Rhin	36 665	34 885	24 974	22 600	21 593	19 782	83 232	77 268
Haut-Rhin	18 215	17 198	14 998	13 314	15 572	14 181	48 785	44 693
Ardennes	7 352	6 989	6 997	6 180	5 713	5 264	20 062	18 433
Aube	8 408	7 978	7 019	6 315	4 802	4 569	20 229	18 862
Haute-Marne	5 060	4 787	4 193	3 682	4 241	3 962	13 494	12 431
Marne	19 860	18 796	14 487	12 887	11 746	10 905	46 093	42 588
Meurthe-et-Moselle	28 389	26 831	17 157	15 320	16 207	14 948	61 753	57 100
Meuse	5 346	5 036	4 365	3 649	4 737	4 459	14 448	13 145
Moselle	30 752	29 093	23 521	21 039	13 991	12 814	68 264	62 947
Vosges	9 107	8 547	9 190	8 162	8 986	8 309	27 283	25 019

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-3 (suite) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et équivalents temps plein par région et département(1) au 31 décembre 2014 en France

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Hauts-de-France	173 830	164 902	161 480	145 419	112 895	104 857	448 205	415 179
Nord	83 934	79 475	75 393	68 503	52 305	48 479	211 632	196 457
Pas-de-Calais	38 938	36 849	38 014	34 406	21 051	19 563	98 003	90 817
Aisne	13 398	12 739	12 837	11 345	11 950	11 124	38 185	35 209
Oise	19 479	18 629	17 584	15 689	13 061	12 290	50 124	46 609
Somme	18 081	17 210	17 652	15 475	14 528	13 401	50 261	46 087
Île-de-France	501 663	478 868	369 871	337 532	183 440	169 516	1 054 974	985 916
Essonne	43 824	41 143	36 453	33 374	14 702	13 718	94 979	88 235
Hauts-de-Seine	47 429	45 292	48 879	44 695	17 609	16 198	113 917	106 186
Paris	188 659	180 257	79 935	71 546	60 074	55 095	328 668	306 897
Seine-et-Marne	37 634	36 174	35 568	32 555	14 538	13 483	87 740	82 212
Seine-Saint-Denis	54 984	52 793	53 289	49 133	17 268	16 019	125 541	117 945
Val-de-Marne	50 473	48 434	45 112	41 595	26 844	25 036	122 429	115 066
Val-d'Oise	33 871	32 401	32 723	30 060	15 791	14 715	82 385	77 176
Yvelines	44 789	42 374	37 912	34 574	16 614	15 251	99 315	92 199
Normandie	91 715	87 068	93 738	83 269	66 444	61 571	251 897	231 907
Calvados	20 875	19 804	19 896	17 745	14 424	13 369	55 195	50 918
Manche	12 523	11 945	12 987	11 502	9 466	8 763	34 976	32 210
Orne	6 909	6 597	6 711	5 831	6 796	6 356	20 416	18 784
Eure	13 322	12 666	15 227	13 386	7 736	7 282	36 285	33 333
Seine-Maritime	38 086	36 057	38 917	34 804	28 022	25 801	105 025	96 662
Nouvelle-Aquitaine	168 634	160 873	178 931	161 860	112 416	105 571	459 981	428 304
Dordogne	9 359	8 920	12 407	11 059	8 837	8 325	30 603	28 305
Gironde	54 671	52 223	47 776	44 143	24 942	23 522	127 389	119 888
Landes	9 111	8 700	14 792	13 388	6 088	5 763	29 991	27 850
Lot-et-Garonne	7 609	7 245	7 847	7 115	6 606	6 182	22 062	20 542
Pyrénées-Atlantiques	17 541	16 647	18 262	16 066	9 931	9 315	45 734	42 028
Corrèze	5 963	5 694	7 227	6 624	5 969	5 624	19 159	17 942
Creuse	3 060	2 904	3 742	3 331	3 441	3 296	10 243	9 531
Haute-Vienne	12 690	12 173	12 191	11 154	11 736	11 054	36 617	34 381
Charente	8 131	7 773	10 167	9 195	6 069	5 654	24 367	22 623
Charente-Maritime	15 938	15 236	17 597	15 867	11 223	10 534	44 758	41 638
Deux-Sèvres	7 956	7 554	12 121	10 777	7 388	6 839	27 465	25 170
Vienne	16 605	15 802	14 802	13 141	10 186	9 462	41 593	38 405
Occitanie	171 888	162 208	181 428	163 860	90 174	83 864	443 490	409 931
Aude	8 163	7 742	12 901	11 378	5 069	4 722	26 133	23 842
Gard	18 786	17 629	19 264	17 601	11 601	10 760	49 651	45 990
Hérault	38 691	36 353	38 110	34 860	17 121	15 739	93 922	86 951
Lozère	2 809	2 650	2 322	2 072	1 982	1 833	7 113	6 555
Pyrénées-Orientales	12 003	11 394	14 567	13 383	5 945	5 583	32 515	30 360
Ariège	3 796	3 572	4 895	4 359	3 541	3 282	12 232	11 213
Aveyron	6 122	5 741	7 379	6 521	5 583	5 141	19 084	17 403
Gers	4 198	3 960	6 234	5 357	3 723	3 498	14 155	12 815
Haute-Garonne	52 567	49 825	45 982	41 577	18 538	17 433	117 087	108 834
Hautes-Pyrénées	6 248	5 939	6 718	6 113	5 653	5 245	18 619	17 297
Lot	3 769	3 561	5 482	4 774	2 756	2 546	12 007	10 881
Tarn	8 897	8 305	10 810	9 772	5 014	4 648	24 721	22 724
Tarn-et-Garonne	5 839	5 537	6 764	6 094	3 648	3 434	16 251	15 065

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

Figure 1.2-3 (fin) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et équivalents temps plein par région et département(1) au 31 décembre 2014 en France

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Pays de la Loire	97 671	91 871	93 862	83 832	65 122	59 696	256 655	235 399
Loire-Atlantique	42 673	40 080	36 222	32 642	22 573	20 618	101 468	93 340
Maine-et-Loire	21 715	20 423	18 442	16 270	15 157	13 876	55 314	50 568
Mayenne	6 781	6 346	7 964	7 027	7 165	6 609	21 910	19 982
Sarthe	13 986	13 237	14 001	12 494	10 464	9 615	38 451	35 346
Vendée	12 516	11 784	17 233	15 400	9 763	8 978	39 512	36 162
Provence - Alpes - Côte d'Azur	154 474	146 111	163 799	152 420	76 248	70 683	394 521	369 214
Alpes-de-Haute-Provence	4 245	3 927	5 790	5 162	3 244	3 006	13 279	12 095
Alpes-Maritimes	29 408	28 024	39 735	36 732	15 733	14 788	84 876	79 545
Bouches-du-Rhône	72 078	68 158	64 744	60 862	30 635	28 292	167 457	157 312
Hautes-Alpes	3 989	3 689	5 007	4 423	3 257	2 945	12 253	11 058
Var	30 037	28 667	31 809	29 832	12 706	11 833	74 552	70 333
Vaucluse	14 717	13 646	16 714	15 408	10 673	9 818	42 104	38 872
Total Métropole	2 019 992	1 914 630	1 825 313	1 648 651	1 133 465	1 048 682	4 978 770	4 611 962
DOM	69 195	65 951	69 342	65 651	27 622	26 835	166 159	158 437
Guadeloupe	15 359	14 646	14 840	13 950	6 577	6 421	36 776	35 018
Martinique	14 472	13 824	15 927	14 942	8 197	8 035	38 596	36 802
Guyane	10 484	10 126	7 836	7 593	3 183	3 086	21 503	20 804
La Réunion	28 880	27 355	30 739	29 165	9 665	9 293	69 284	65 814
Total France entière, agents civils ⁽¹⁾	2 089 187	1 980 581	1 894 655	1 714 301	1 161 087	1 075 517	5 144 929	4 770 399
Total France entière, y compris militaires	2 392 579	2 280 793	1 894 655	1 714 301	1 161 087	1 075 517	5 448 321	5 070 612

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-4 : Taux d'administration (à partir des effectifs en équivalent temps plein) par région⁽¹⁾ au 31 décembre 2014 en France
[en %]

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total fonction publique, civils ⁽¹⁾
Auvergne - Rhône-Alpes	27,4	24,0	16,2	67,7
Bourgogne - Franche-Comté	27,0	22,5	19,9	69,4
Bretagne	28,8	25,0	17,6	71,4
Centre-Val de Loire	25,6	23,6	18,2	67,4
Corse	30,5	34,1	14,5	79,1
Grand-Est	28,8	20,3	17,8	67,0
Hauts-de-France	27,5	24,2	17,5	69,1
Île-de-France	39,7	28,0	14,0	81,7
Normandie	26,1	25,0	18,5	69,5
Nouvelle-Aquitaine	27,2	27,4	17,9	72,5
Occitanie	28,0	28,3	14,5	70,8
Pays-de-La-Loire	24,7	22,6	16,1	63,3
Provence - Alpes - Côte d'Azur	29,3	30,5	14,2	74,0
France métropolitaine	29,8	25,6	16,3	71,8
DOM	35,1	35,0	14,3	84,4
Guadeloupe	36,6	34,9	16,0	87,5
Martinique	36,5	39,5	21,2	97,3
Guyane	39,8	29,8	12,1	81,7
La Réunion	32,4	34,6	11,0	78,0
Total métropole + DOM	29,9	25,9	16,3	72,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

Lecture : Au 31 décembre 2014, la région Auvergne - Rhône-Alpes compte 24 agents territoriaux pour 1 000 habitants.

 **Figure 1.2-5 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant entre fin 2013⁽¹⁾ et fin 2014 en France**

		2013 ⁽¹⁾	2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2004 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
FPE	Ministères	1 926 041	1 911 702	-2,4	-0,7
	EPA nationaux à recrutement de droit public	474 561	480 877	8,3	1,3
	Fonction publique de l'État (FPE)	2 400 602	2 392 579	-1,0	-0,3
FPT	Collectivités territoriales	1 404 788	1 411 608	1,9	0,5
	EPA locaux	473 958	483 047	3,2	1,9
	Fonction publique territoriale (FPT)	1 878 746	1 894 655	2,2	0,8
FPH		1 152 707	1 161 087	1,1	0,7
Ensemble de la fonction publique		5 432 055	5 448 321	0,4	0,3
Emploi total (en milliers) ⁽²⁾		27 205	27 242	0,4	0,1
Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %) ⁽³⁾		20,0	20,0		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

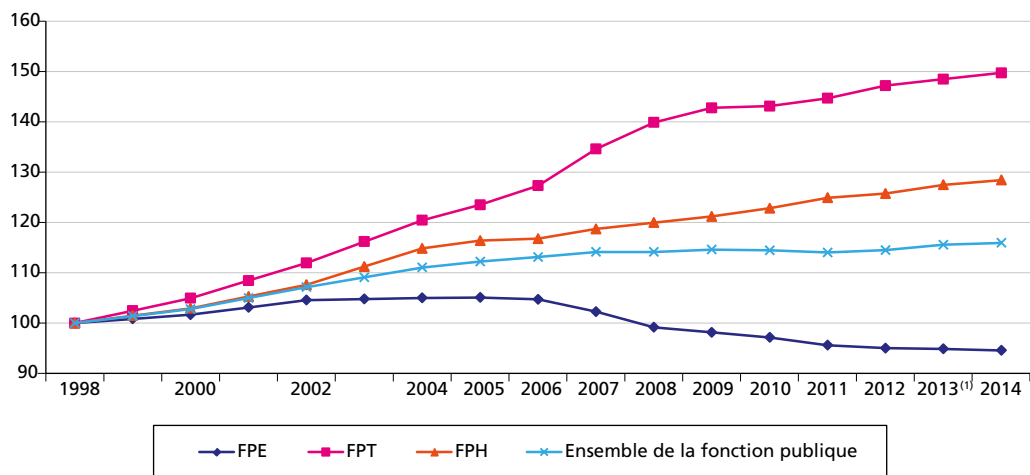
(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

(2) Emploi en France entière, hors contingent, soit les salariés + les non-salariés. Le chiffre de l'emploi total en 2013 a été révisé par rapport à l'édition précédente de ce rapport.

(3) Rapport en FPE+FPT+FPH/emploi total.

Figure 1.2-6 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique par versant entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2014 en France

(base 100 au 31 décembre 1998)



Source : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

Note : Selon la direction générale des collectivités (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État à la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi Libertés et responsabilités locales de 2004. Voir également Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres, édition 2009-2010.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique


Figure 1.2-7 : Effectifs physiques des trois versants de la fonction publique par statut au 31 décembre en France

		2013 ⁽¹⁾	2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2004 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
FPE, y compris EPA	Fonctionnaires	1 529 415	1 537 855	-1,6	0,6
	Contractuels	385 530	375 652	2,3	-2,6
	Militaires	309 800	303 392	-1,3	-2,1
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	175 857	175 680	-1,6	-0,1
	Total	2 400 602	2 392 579	-1,0	-0,3
	Part de contractuels (en %)	16,1	15,7		
FPT, y compris EPA	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 453 109	1 468 020	2,4	1,0
	Contractuels	362 827	364 199	1,8	0,4
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	62 810	62 436	-0,0	-0,6
	Total	1 878 746	1 894 655	2,2	0,8
	Part de contractuels (en %)	19,3	19,2		
FPH	Fonctionnaires	836 041	838 375	0,5	0,3
	Contractuels	198 708	202 778	3,6	2,0
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	117 958	119 934	1,8	1,7
	Total	1 152 707	1 161 087	1,1	0,7
	Part de contractuels (en %)	17,2	17,5		
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽³⁾	3 818 565	3 844 250	0,2	0,7
	Contractuels	947 065	942 629	2,4	-0,5
	Militaires	309 800	303 392	-1,3	-2,1
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	356 625	358 050	-0,3	0,4
	Total	5 432 055	5 448 321	0,4	0,3
	Part de contractuels (en %)	17,4	17,3		

Source : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situé en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

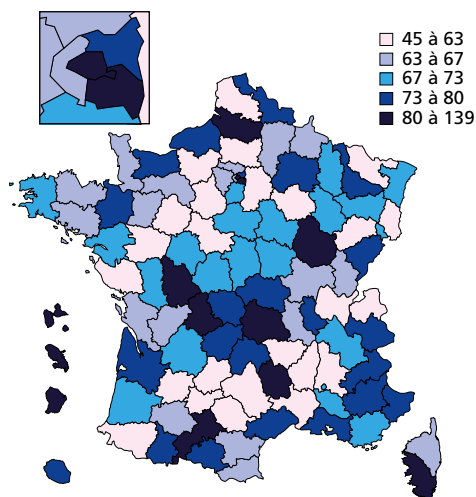
(1) Chiffres révisés par rapport à l'année précédente.

(2) La catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires (2 200 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Figure 1.2-8 : Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, agents civils, par département au 31 décembre 2014

[en ‰]



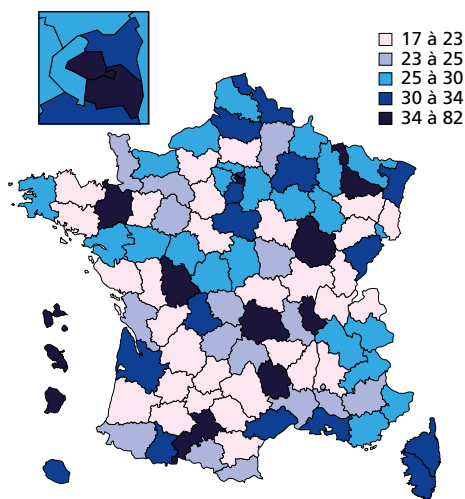
Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 72,1 ‰ ; France métropolitaine = 71,8 ‰

Figure 1.2-9 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État, agents civils, par département au 31 décembre 2014

[en ‰]



Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

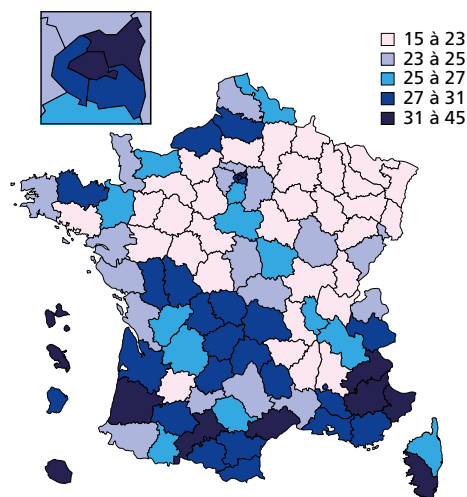
Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 29,9 ‰ ; France métropolitaine = 29,8 ‰

1 1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-10 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2014

[en %]



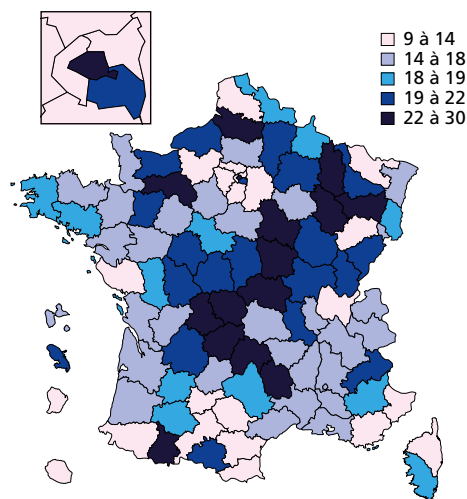
Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 25,9 % ; France métropolitaine = 25,6 %

Figure 1.2-11 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2014

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement Insee et DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 16,3 % ; France métropolitaine = 16,3 %

Figure 1.3-1 : Répartition des effectifs physiques de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31 décembre 2014 en France

	2014						Effectifs totaux (ministères + EPA) fin 2013	Évolution des effectifs totaux entre 2013 et 2014 (en %)
	Effectifs totaux (ministères + EPA)	Effectifs des ministères	Effectifs des EPA	dont non-titulaires des EPA	Part des effectifs dans les EPA (en %)	dont effectifs dans les EPA en situation dérogatoire (en %) ⁽¹⁾		
Affaires étrangères	3 742	3 583	159	34	4,2	0,0	3 933	-4,9
Agriculture, Alimentation et Forêt	45 373	32 306	13 067	10 000	28,8	5,8	45 332	0,1
Culture et Communication	25 046	11 189	13 857	10 429	55,3	76,5	24 813	0,9
Défense	270 638	262 388	8 250	4 623	3,0	35,7	281 025	-3,7
Écologie, Développement durable et Énergie	79 434	56 902	22 532	6 366	28,4	29,7	81 494	-2,5
Ministères économique et financier	161 425	149 410	12 015	6 953	7,4	78,2	164 568	-1,9
<i>Économie et Finances</i>	159 943	147 928	12 015	6 953	7,5	78,2	162 985	-1,9
<i>Redressement productif</i>	1 482	1 482	-	-	0,0	-	1 583	-6,4
Ministères de l'enseignement	1 327 986	1 000 053	327 933	158 581	24,7	3,7	1 325 752	0,2
<i>Éducation nationale</i>	1 069 623	991 055	78 568	75 823	7,3	0,0	1 067 704	0,2
<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	258 363	8 998	249 365	82 758	96,5	4,9	258 048	0,1
Intérieur et Outre-mer	288 463	286 249	2 214	1 404	0,8	50,6	285 864	0,9
<i>Police</i>	139 230	139 230	-	-	-	-	137 964	0,9
<i>Outre-mer</i>	1 516	1 516	-	-	-	-	1 317	15,1
<i>Intérieur, autre</i>	147 717	145 503	2 214	1 404	1,5	51	146 583	0,8
Justice	79 694	78 857	837	293	1,1	14	78 167	2,0
Services du Premier ministre	10 360	9 818	542	228	5,2	-	10 010	3,5
Ministères sociaux	100 418	20 947	79 471	68 117	79,1	80,6	99 644	0,8
<i>Affaires sociales et Santé</i>	34 240	10 803	23 437	13 864	68,4	45,5	34 530	-0,8
<i>Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social</i>	63 446	10 144	53 302	53 153	84,0	99,9	62 304	1,8
<i>Sports</i>	2 732	-	2 732	1 100	100,0	3,3	2 810	-2,8
Total	2 392 579	1 911 702	480 877	267 028	20,1	22,4	2 400 602	-0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable et Énergie.

Note de lecture : 5,8 % des effectifs des EPA du ministère de l'Agriculture, Alimentation et Forêt relèvent d'un EPA dérogatoire.

(1) EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emploi de personnel ouvrier des Crous).

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-2 : Effectifs physiques des établissements publics à caractère administratif par catégorie hiérarchique(1) au 31 décembre 2014 en France

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminée	Ensemble	Part de femmes (en %)
EPA nationaux à recrutement de droit public non dérogatoires ⁽²⁾	Fonctionnaires	123 588	34 041	37 218	252	195 099	49,0
	Contractuels	60 948	77 889	22 328	13 645	174 810	57,5
	Militaires et militaires volontaires	78	310	714	s	1 105	69,4
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	559	403	1 082	s	2 049	25,7
	Total	185 173	112 643	61 342	13 905	373 063	52,9
	Part de femmes (en %)	43,3	61,9	65,0	55,4	52,9	
EPA nationaux à recrutement de droit public dérogatoires ⁽²⁾	Fonctionnaires	2 354	4 401	6 467	124	13 346	54,3
	Contractuels	19 055	25 424	45 715	2 024	92 218	67,3
	Militaires et militaires volontaires	9	-	-	s	10	30,0
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 240	26	970	s	2 240	51,3
	Total	22 658	29 851	53 152	2 153	107 814	65,3
	Part de femmes (en %)	49,8	69,8	69,9	54,3	65,3	
EPA nationaux à recrutement de droit privé ⁽³⁾	Fonctionnaires	29	-	-	-	29	37,9
	Contractuels	4 997	3 020	4 568	-	12 585	74,7
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 722	-	10	-	1 732	60,1
	Total	6 748	3 020	4 578	-	14 346	72,8
	Part de femmes (en %)	59,2	81,5	87,3	-	72,8	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Certaines populations de contractuels peuvent avoir été mal identifiées et classées par défaut en catégorie C.

(2) Y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (IRA, ENA, IUFM, École polytechnique, École nationale de la magistrature, etc.). Ne comprend pas les agents payés directement par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités, par exemple).

(3) Caisse nationale de Sécurité sociale (Acoss, Cnamts, Cnaf, Cnavts) et École nationale supérieure de sécurité sociale (En3s).

(4) La catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants

EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de non-titulaire, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des non-titulaires concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emplois de personnel ouvrier des Crous).

s : soumis au secret statistique

Figure 1.3-3 : Effectifs physiques et en équivalent temps plein dans les ministères par statut au 31 décembre 2014 en France

	2013		2014									
	Effectifs physiques	ETP	Fonctionnaires		Contractuels		Militaires et militaires volontaires		Autres catégories et statuts ⁽¹⁾		Total	
			Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Affaires étrangères	3 765	3 662	2 894	2 843	566	520	112	111	11	10	3 583	3 483
Agriculture, Alimentation et Forêt	32 177	30 251	23 999	23 220	3 557	2 990	10	10	4 740	4 312	32 306	30 532
Culture et Communication	11 141	10 759	9 626	9 398	1 558	1 378	s	s	s	s	11 189	10 782
Défense	272 764	270 280	34 898	34 027	7 287	6 928	198 237	197 018	21 966	21 942	262 388	259 914
Écologie, Développement durable et Énergie	62 218	60 535	47 844	46 636	2 848	2 586	343	343	5 867	5 856	56 902	55 420
Ministères économique et financier	152 486	145 319	143 054	137 509	5 910	4 756	86	85	360	350	149 410	142 699
<i>Économie et Finances</i>	150 903	143 892	141 927	136 411	5 555	4 503	86	85	360	350	147 928	141 349
<i>Redressement productif</i>	1 583	1 107	1 127	1 098	355	253	-	-	-	-	1 482	1 351
Ministères de l'enseignement	999 691	946 925	801 362	777 821	61 752	49 383	36	36	136 903	127 845	1 000 053	955 086
<i>Éducation nationale</i>	990 491	938 190	793 601	770 393	60 519	48 246	33	33	136 902	127 844	991 055	946 516
<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	9 200	8 735	7 761	7 428	1 233	1 138	s	s	s	s	8 998	8 570
Intérieur et Outre-mer	283 634	278 208	167 506	165 116	13 865	12 658	103 365	101 451	1 513	1 504	286 249	280 730
<i>Police</i>	137 964	135 878	126 928	125 864	11 359	10 264	96	96	847	842	139 230	137 065
<i>Outre-mer</i>	1 317	943	46	46	17	16	1 443	1 391	10	10	1 516	1 463
<i>Intérieur, autre</i>	144 353	141 388	40 532	39 207	2 489	2 379	101 826	99 964	656	652	145 503	142 202
<i>Justice</i>	77 321	74 278	72 008	70 141	6 800	5 546	37	37	12	7	78 857	75 732
Services du Premier ministre	9 466	9 134	7 326	7 176	2 450	2 244	30	30	12	10	9 818	9 460
Ministères sociaux	21 378	20 583	18 893	18 273	2 031	1 916	16	16	7	7	20 947	20 212
<i>Affaires sociales et Santé</i>	11 065	9 307	9 476	9 208	1 312	1 229	11	11	s	s	10 803	10 453
<i>Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social</i>	10 313	9 886	9 417	9 065	719	687	5	5	s	s	10 144	9 760
Total	1 926 041	1 849 932	1 329 410	1 292 160	108 624	90 905	302 277	299 142	171 391	161 843	1 911 702	1 844 050
Total hors enseignants	1 059 444	1 017 304	623 868	606 883	74 867	60 897	302 263	299 128	30 175	30 081	1 031 173	996 989

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable et Énergie.

(1) La catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

s : soumis au secret statistique.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-4 : Effectifs physiques des enseignants par type d'employeur et ministère au 31 décembre 2014 en France

		Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Part des enseignants (en %)	Part de titulaires parmi les enseignants (en %)
Ministères	Agriculture, Alimentation et Forêt	11 918	20 388	36,9	60,3
	Culture et Communication	1 229	9 960	11,0	71,8
	Ministères de l'enseignement	864 048	136 005	86,4	80,3
	Éducation nationale	860 870	130 185	86,9	80,3
	Enseignement supérieur	3 178	5 820	35,3	90,6
	Autres ministères	3 334	864 820	0,4	98,8
	Total	880 529	1 031 173	46,1	80,1
EPA	Agriculture, Alimentation et Forêt	1 535	11 532	11,7	16,5
	Culture et Communication	830	13 027	6,0	2,3
	Ministères de l'enseignement	81 540	246 393	24,9	84,9
	Éducation nationale	3 361	75 207	4,3	22,2
	Enseignement supérieur	78 179	171 186	31,4	87,6
	Autres ministères	1 620	124 400	1,3	53,1
	Total	85 525	395 352	17,8	82,2
Total FPE		966 054	1 426 525	40,4	80,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Figure 1.3-5 : Effectifs physiques des agents civils(1) des ministères par région et ministère au 31 décembre 2014 en France

	Ministères de l'enseignement	Intérieur et Outre-mer	Ministères économique et financier	Justice	Défense	Écologie, Développement durable et Énergie	Agriculture, Alimentation et Forêt	Autres ministères(2)	Total, agents civils
Auvergne - Rhône-Alpes	117 674	15 839	15 585	7 453	4 462	5 780	4 201	3 051	174 045
Bourgogne - Franche-Comté	42 522	5 302	5 587	3 881	1 127	2 316	2 323	1 287	64 345
Bretagne	47 713	5 317	6 339	2 895	8 590	3 642	2 671	1 219	78 386
Centre - Val de Loire	36 554	4 535	4 567	2 693	3 631	1 761	1 346	1 013	56 100
Corse	4 514	1 327	917	556	137	676	217	294	8 638
Grand-Est	84 194	13 462	11 045	7 377	5 377	4 814	2 279	2 305	130 853
Hauts-de-France	98 264	14 394	10 867	7 677	1 123	3 584	1 748	2 142	139 799
Île-de-France	190 324	66 200	42 747	17 319	16 502	11 560	3 510	22 516	370 678
Normandie	50 237	6 370	6 410	3 610	1 928	2 735	1 487	1 308	74 085
Nouvelle-Aquitaine	80 505	12 169	11 834	6 413	7 419	5 867	3 752	2 681	130 640
Occitanie	80 694	13 117	12 175	6 068	1 947	5 493	4 276	2 358	126 128
Pays de la Loire	53 931	4 993	7 141	2 928	1 429	2 327	2 515	2 167	77 431
Provence - Alpes - Côte d'Azur	71 583	14 948	10 062	6 945	9 752	3 940	1 197	2 110	120 537
Total métropole	958 709	177 973	145 276	75 815	63 424	54 495	31 522	44 451	1 551 665
Guadeloupe	8 372	1 249	1 164	738	33	511	197	262	12 526
Martinique	7 897	1 319	1 181	702	226	539	200	214	12 278
Guyane	6 564	791	448	457	216	505	140	144	9 265
La Réunion	18 475	1 552	1 255	1 108	252	509	237	303	23 691
DOM	41 308	4 911	4 048	3 005	727	2 064	774	923	57 760
Total métropole + DOM	1 000 017	182 884	149 324	78 820	64 151	56 559	32 296	45 374	1 609 425

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs de militaires ne sont pas localisables.

(2) Les autres ministères regroupent les ministères suivants : Affaires étrangères, Culture et Communication, Affaires sociales et Santé, Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social, Sports et services du Premier ministre.

1 1.3 Fonction publique de l'État


Figure 1.3-6 : Évolution des effectifs physiques des ministères et leurs EPA rattachés entre le 31 décembre 2004 et 31 décembre 2014 en France

		2013	2014	Évolution annuelle moyenne sur 2014/2004 (en %)	Évolution sur 2014/2013 (en %)
Affaires étrangères	Ministère	3 765	3 583	-2,2	-4,8
	EPA	168	159	-28,2	-5,4
	Total	3 933	3 742	-8,2	-4,9
Agriculture, Alimentation et Forêt	Ministère	32 177	32 306	-2,7	0,4
	EPA	13 155	13 067	-5,3	-0,7
	Total	45 332	45 373	-3,5	0,1
Culture et Communication	Ministère	11 141	11 189	-2,1	0,4
	EPA	13 672	13 857	5,4	1,4
	Total	24 813	25 046	1,3	0,9
Défense	Ministère	272 764	262 388	-4,8	-3,8
	EPA	8 261	8 250	5,0	-0,1
	Total	281 025	270 638	-4,6	-3,7
Écologie, Développement durable et Énergie	Ministère	62 218	56 902	-6,7	-8,5
	EPA	19 276	22 532	6,1	16,9
	Total	81 494	79 434	-4,5	-2,5
Ministères économique et financier	Ministère	152 486	149 410	-2,4	-2,0
	EPA	12 082	12 015	1,3	-0,6
	Total	164 568	161 425	-2,2	-1,9
Ministères de l'enseignement	Ministère	999 691	1 000 053	-2,8	0,0
	EPA	326 061	327 933	11,6	0,6
	Total	1 325 752	1 327 986	-0,8	0,2
Intérieur et Outre-mer	Ministère	283 634	286 249	3,5	0,9
	EPA	2 230	2 214	18,3	-0,7
	Total	285 864	288 463	3,6	0,9
Justice	Ministère	77 321	78 857	0,9	2,0
	EPA	846	837	-4,6	-1,1
	Total	78 167	79 694	0,8	2,0
Services du Premier ministre	Ministère	9 466	9 818	10,8	3,7
	EPA	544	542	-9,2	-0,4
	Total	10 010	10 360	7,7	3,5
Ministères sociaux	Ministère	21 378	20 947	-5,2	-2,0
	EPA	78 266	79 471	6,6	1,5
	Total	99 644	100 418	2,6	0,8
Total	Ministère	1 926 041	1 911 702	-2,4	-0,7
	EPA	474 561	480 877	8,3	1,3
	Total	2 400 602	2 392 579	-1,0	-0,3
Total (hors ministère de l'enseignement)	Ministère	926 350	911 649	-1,9	-1,6
	EPA	148 500	152 944	3,5	3,0
	Total	1 074 850	1 064 593	-1,3	-1,0

Source : FGE, Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

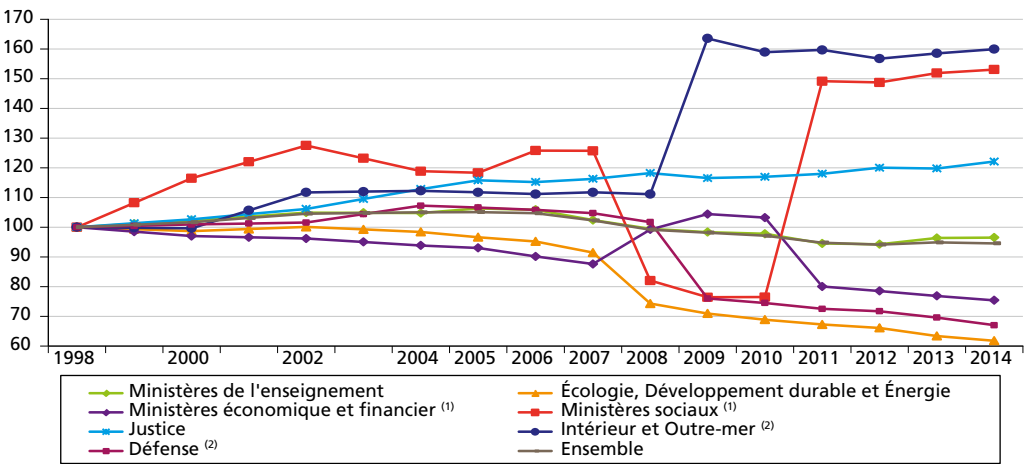
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économique et financier comprennent les ministères de l'Économie et des Finances et du Redressement productif ;
- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative et à l'Enseignement supérieur et la Recherche ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales et à la Santé, au Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer ont également été regroupés ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable et Énergie.

Figure 1.3-7 : Évolution des effectifs physiques de la FPE dans les principaux ministères entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2014
[base 100 au 31 décembre 1998]



Source : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères de l'Économie et des Finances et du redressement productif ;
- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative et à l'Enseignement supérieur et la Recherche ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales et Santé, au Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social et aux Sports ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, transport et logement.

(1) Le ministère de l'Emploi, sous tutelle des ministères économiques et financiers depuis 2008, est rattaché au ministère du Travail, Santé et Emploi au cours de l'année 2011.

(2) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration au cours de l'année 2009.

Figure 1.3-8 : Évolution des effectifs physiques des agents des ministères par statut entre fin 2004 et fin 2014 en France

	2013	2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2004 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
Fonctionnaires	1 323 573	1 329 410	-2,6	0,4
Contractuels	121 949	108 624	-3,8	-10,9
Militaires	308 689	302 277	-1,3	-2,1
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	171 830	171 391	-1,7	-0,3
Total ministères	1 926 041	1 911 702	-2,4	-0,7

Source : FGE, Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie "Autres catégories et statuts" recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Périmètre de décompte des effectifs dans les ministères

Selon les concepts établis par la DGAFF, les effectifs des ministères peuvent s'évaluer sous différents angles selon que l'on s'intéresse à l'effectif payé sur le plafond d'emplois du ministère, à l'effectif « en fonction dans le ministère » (que l'agent soit ou non rémunéré sur le plafond d'emplois) ou à l'effectif « géré par le ministère » (que l'agent soit ou non inclus dans le plafond d'emplois et qu'il soit ou non en fonction). L'agent est considéré comme étant géré par le ministère si ce dernier gère sa carrière (organisation du recrutement, des promotions, etc.) : on s'intéresse donc ici à la gestion au sens « strict » du terme ou gestion « statutaire ». Par ailleurs, le ministère est défini comme l'ensemble des services centraux et déconcentrés, hors les établissements publics administratifs (EPA) sous sa tutelle. Ainsi, les mêmes concepts peuvent s'appliquer aux EPA au sein desquels on distingue : les effectifs payés sur le budget de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres), les effectifs en fonction dans l'établissement et les effectifs gérés par l'établissement (corps propres à l'établissement et non-titulaires).

Les trois notions « payés », « en fonction », « gérés » ne se recoupent pas nécessairement. La connaissance des effectifs « en fonction » et « gérés » nécessite une enquête particulière auprès des services gestionnaires des ministères. En effet, il faut prendre en compte les informations de gestion qui retracent la position statutaire de l'agent, non disponibles au travers des seuls « retours payés ». Par exemple, un agent mis à disposition d'un ministère est en fonction dans ce ministère ; il peut être ou non rémunéré sur le plafond d'emplois du ministère d'accueil (cas de la délégation de gestion dans le cas positif) et reste géré par son administration d'origine (voir schéma explicatif suivant).

Les résultats au 31 décembre 2014 présentés dans la suite de cette fiche thématique sont issus de l'enquête annuelle TEMS (Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la FPE) menée par le département des études, des statistiques et des systèmes d'information de la DGAFF (voir Encadré Définitions et méthodes).

Fin 2014, sur le champ des ministères, l'écart d'effectifs entre les trois périmètres de décompte s'explique essentiellement par le nombre de détachements, de disponibilités et par le nombre de mises à disposition importants aux ministères de l'Enseignement et de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement du fait de la deuxième vague de décentralisation. En effet, plus d'un tiers des détachements sortants des ministères de l'Enseignement sont à relier aux transferts des personnels ouvriers en position de détachement longue durée auprès d'une collectivité territoriale. Les mises à disposition sortantes du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement résultent, quant à elles, en grande majorité du transfert des parcs des directions départementales des territoires (ex-directions départementales de l'équipement-DDE) vers les conseils généraux. Dans ces cas précis, la position de mise à disposition précède l'intégration des personnels au sein la FPT (situation où les agents exercent leur droit d'option) ou le détachement sans limitation de durée, vers lequel basculent automatiquement les agents au bout de deux ans. Hors effet décentralisation, les mises à disposition jouent peu dans l'explication des écarts d'effectifs entre les trois périmètres.

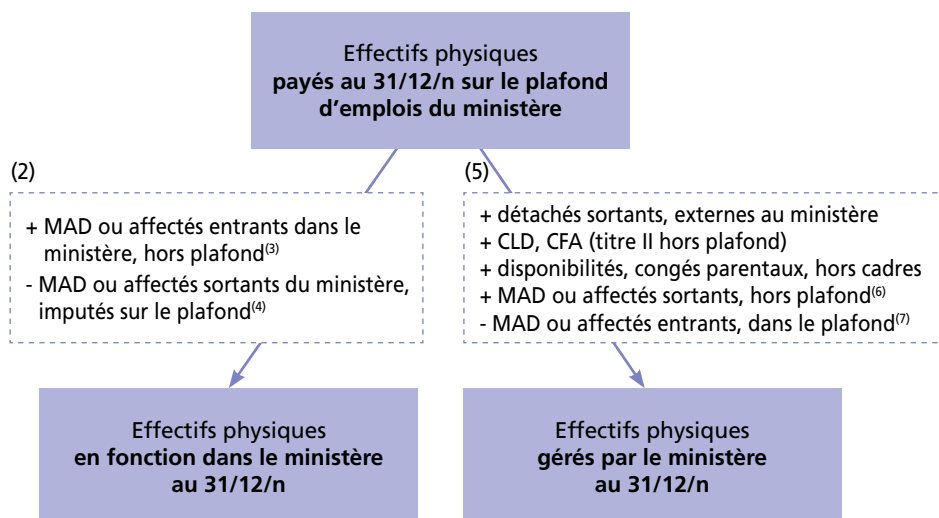
Le ministère de la Défense qui, en raison de ses missions, gère des militaires affectés hors du ministère et rémunérés « hors budget Défense » mérite également d'être distingué.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux établissements publics administratifs. Les effectifs « payés » sont ceux dont la rémunération s'impute sur le budget propre de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres). Les effectifs « en fonction » dans l'EPA tiennent compte des personnels affectés ou mis à disposition gratuitement. Les effectifs « gérés » par l'EPA correspondent aux corps propres à l'établissement dont ce dernier organise le recrutement et la promotion, aux non-titulaires recrutés directement par l'EPA et, le cas échéant, aux bénéficiaires de contrats aidés.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Passage des effectifs payés sur plafond d'emplois du ministère⁽¹⁾ à ses effectifs en fonction et gérés



(1) Ici ministère au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle.

(2) + : ajout des effectifs en fonction, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère.

- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et en fonction hors du ministère.

(3) Remboursement sur titre II hors plafond, ou titre III, ou sans remboursement.

(4) Remboursement sur titre II ou sans remboursement, par exemple personnels à destination des établissements publics administratifs sous tutelle du ministère (écoles de formation, etc.).

(5) + : ajout des effectifs gérés, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère, éventuellement inclus dans le titre II des dépenses de personnel mais hors plafond ; - : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et non gérés par lui.

(6) Rémunération imputée sur le titre II d'un autre ministère (personnel payé directement par cet autre ministère ou par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion ou d'un transfert d'emplois en gestion) ou sur le budget d'une entité autre qu'un ministère.

(7) Rémunération imputée sur le titre II du ministère (payés directement par le ministère d'accueil ou payés par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion).

L'enquête TEMS

L'Enquête TEMS permet à la fois :

- de distinguer les différents périmètres de décompte des effectifs au sein d'un ministère (administration centrale et services déconcentrés) et de ses établissements publics ;
- et de mesurer la mobilité statutaire des agents des ministères (voir à ce sujet la Fiche thématique 4.7 Mobilité catégorielle).

Pour la partie « Transparence de l'emploi » dont les résultats au 31 décembre 2013 sont présentés dans cette fiche, le questionnaire d'enquête prévoit la répartition des effectifs « payés », « en fonction » et « gérés » par statut (titulaires, non-titulaires, ouvriers d'État et militaires) et catégorie hiérarchique. Pour les établissements publics, seule une ventilation par statut est demandée. La synthèse des réponses des ministères présentée ici porte sur les effectifs totaux déclarés, sans distinction du statut ou de la catégorie hiérarchique

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-1 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2014

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), congé de fin d'activité (CFA), hors cadres
Affaires étrangères et européennes	14 078	14 513	14 307	392	288
Agriculture, Alimentation et Pêche	32 708 ⁽⁴⁾	32 510	41 058	7 447 ⁽⁵⁾	1 276
Ministères économique et financier	152 762	151 768	163 227 ⁽⁶⁾	4 488	3 979
Ministères économiques et financiers	148 919	148 005	159 032	4 313	3 765
Caisse des dépôts	3 843	3 763	4 195	175	214
Culture et Communication	11 168	3 653	3 984	451	406
Défense					
Personnels civils	62 763	62 510	77 822	5 061	1 859
Personnels militaires	205 292	206 639	217 776	2 169	27
Écologie, Développement durable, Transports et Logement					
Aviation civile	10 768	11 127	11 127	116	139
Hors Aviation civile	47 236 ⁽⁶⁾	42 967	61 931	19 404	2 292
CGET (ex Datar) ⁽⁷⁾	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui a été éclaté en deux ministères en 2008 : Budget, Comptes publics et Fonction publique, d'une part, et Économie, Finances et Industrie, d'autre part.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectif rémunéré sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition et affectés sortants peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(4) Y compris maîtres de l'enseignement agricole privé (4 793) (inclus dans le plafond d'emplois du ministère à compter de 2006). Non-titulaires sur emploi occasionnel ou saisonnier valorisés à partir des ETPT consommés sur 2014.

(5) Y compris les agents gérés par le ministère et affectés à l'ONF (EPIC).

(6) Non-titulaires sur emploi occasionnel et saisonnier valorisés en ETPT.

(7) Depuis le 31 mars 2014, la Datar a fusionné avec le Secrétariat général du CIV et l'Agence nationale pour la cohésion sociale (Acsé) au sein du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Elle est placée sous l'autorité du Premier ministre et est mise à disposition de la ministre de l'Égalité du territoire et du logement. Les agents titulaires sont gérés par la Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-1 (suite) : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2014

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), congé de fin d'activité (CFA), hors cadres
Ministères de l'enseignement	1 081 850 ⁽⁸⁾	1 081 055	1 199 168	27 948 ⁽⁹⁾	28 755 ⁽¹⁰⁾
Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration					
<i>Police nationale</i>	143 301	142 536	127 511	793	1 421
<i>Hors Police nationale</i>	130 753 ⁽¹¹⁾	128 319	154 656	1 979	1 504
Justice et Libertés	76 187	76 299	78 681	1 129	1 354
Ministères sociaux					
Santé et Sports	10 856	9 948	11 625	2 683	597
Travail, Relations sociales, Famille et Solidarités et Ville	10 194	9 997	10 624	471	280
Services du Premier ministre (résultats partiels)					
<i>Services généraux (DSAF, SGG, SIG, SGMAP, APM), Cabinets, Commissions rattachées aux services centraux (*)</i>	606	2 286	2 611	196	119
<i>Cour des comptes</i>	1 781	1 787	2 062	223	52
<i>Dila</i>	741	741	741	0	1
<i>Le Cese</i>	149	149	158	5	6
<i>SGDSN</i> ⁽¹²⁾	608	608	454 ⁽¹³⁾	0	0
<i>Conseil d'État</i>	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

(*) Périmètre de l'enquête : BOP soutien du programme 129.

- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;

- les ministères sociaux correspondent à la Santé et Sports, au Travail, Relations sociales, Famille et Solidarités, et Ville.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectif rémunéré sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition et affectés sortants peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(8) Y compris maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

(9) Dont notamment 25 808 détachements sortants externes, 795 mises à disposition sortantes, 1 345 affectés en dehors du périmètre de gestion du ministère du ministère.

(10) Hors CLD.

(11) Non compris les personnels rattachés au programme Police (n° 176) dont la gestion est assurée par la DRH, hors Police.

(12) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

(13) Écart entre effectifs en fonction et gérés dû aux militaires gérés par la Défense mais sur le budget SGDSN.

1

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-2 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les établissements publics administratifs au 31 décembre 2014

Ministères de tutelle	Effectifs physiques payés sur le budget de l'EP ⁽¹⁾	Effectifs en fonction dans l'EP ⁽²⁾	Effectifs gérés par l'EP ⁽³⁾	Part des non-titulaires dans les effectifs gérés par l'EP (en %)	EPA concernés ⁽⁴⁾
Affaires étrangères et européennes	54	54	54	0,0	Ofpra, AFD, CFI, IF, AEFE, Campus France
Agriculture, Alimentation et Pêche	6 393 ⁽⁵⁾	6 483	6 431	40,4	ASP, Odeadom, Inao, Infoma, CNPF, France AgriMer, IFCE, Anses
Ministères économiques et financiers	4 754	6 041	3 607	98,7	École des Mines, Institut Mines-Télécom, IRA, ENA, INPI, Agence nationale des fréquences, Genes
Culture et Communication	16 091	nd	nd	nd	Exhaustif
Défense	7 156	7 169	7 175	53,8	Exhaustif
Écologie, Développement durable, Transports et Logement :					
<i>Aviation civile</i>	914	922	922	16,5	<i>Enac</i>
<i>Hors Aviation civile</i>	nd	nd	nd	nd	
Ministères de l'enseignement	239 505	250 852 ⁽⁶⁾	193 658	39,7	EPN, EPST, EPCSPC ⁽⁷⁾
Intérieur et Collectivités territoriales :					
<i>Police nationale</i>	128	893	88	5,7	<i>INPS, ENSP</i>
<i>Hors Police nationale</i>	1 836	1 836	1 555	68,6	
Ministères sociaux :					
<i>Santé et Sports</i>	7 290	7 572	7 809	15,5	<i>ARS</i>
<i>Travail, Relations sociales, Famille et Solidarités, et Ville</i>	nd	nd	nd	nd	
Justice et Libertés	225	221	221	17,2	
Services du Premier ministre :					
SGDSN ⁽⁸⁾	147	153	148	50,0	<i>IHEDN, INHESJ</i>

Source : Enquêtes annuelles Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble des établissements publics administratifs, agents titulaires et non titulaires, hors militaires et emplois aidés.
nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui a été éclaté en deux ministères en 2008 : Budget, Comptes publics et Fonction publique, d'une part, et Économie, Finances et Industrie, d'autre part ;

- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;

- les ministères sociaux correspondent à la Santé, Jeunesse et Sports, au Travail, Relations sociales et Solidarités.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Subventions versées par l'État et ressources propres.

(2) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés gratuitement.

(3) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés, gérés par leur administration d'origine.

(4) La réponse à l'enquête a pu être incomplète ; seuls sont donc repris ici les EPA pour lesquels le ministère a répondu.

(5) Le ministère déclare par ailleurs 9 306 agents payés sur le budget de l'ONF, 20 sur le budget de l'agence BIO au 31 décembre 2014.

(6) Y compris les 97 619 personnels Biatss des EPSCP (57 247 titulaires et 40 372 non-titulaires en fonction dans un de ces établissements au 31 décembre 2013).

(7) Enseignants-chercheurs et enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur (y compris ceux des disciplines de santé et les corps spécifiques des grands établissements). En 2014, les EPST n'ayant pas répondu dans les délais, ce sont les données de 2013 qui ont été utilisées pour garder la cohérence des résultats de l'enquête. L'Ifremer et l'Ifsttar n'avaient pas répondu à l'enquête pour 2013.

(8) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Emplois en loi de finances

Depuis l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) le 1^{er} janvier 2006, les parlementaires votent en parallèle des crédits relatifs aux dépenses de personnel (titre II des dépenses de l'État) et un plafond d'autorisation d'emplois par ministère exprimé en équivalents temps pleins travaillés (ETPT).

En 2016, le plafond des autorisations d'emplois ministériels s'établit à 1 908 233 ETPT (+1,0 %) auxquels s'ajoutent 11 511 ETPT pour les budgets annexes (-0,8 %). Au total, le plafond d'emplois pour 2016 s'élève donc à 1 919 744 ETPT, soit une augmentation globale de 18 645 ETPT par rapport au plafond tel qu'il résultait de la loi de finances rectificative pour l'année 2015. Cette augmentation s'explique pour 4 819 ETPT par un nombre de créations de postes supérieur à celui des suppressions (10 461 ETPT créés contre 5 642 ETPT supprimés), pour 2 250 ETPT par l'impact des mesures de transfert (entre ministères ou vers le budget d'opérateurs) et de périmètre, pour 11 978 ETPT par un ajustement technique du plafond. Les mesures liées à la décentralisation entraînent quant à elles la suppression de 304 ETPT. Hors mesures de transfert, le plafond d'emplois pour 2016 augmente de 0,8 % après une diminution de 0,1 % en 2015 par rapport à 2014.

Depuis 2009, et comme prévu par l'article 64 de la loi de finances pour 2008, le plafond d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances. Ce plafond couvre l'ensemble des emplois rémunérés par les opérateurs, à l'exception des emplois temporaires financés intégralement par des ressources propres. Le champ des opérateurs de l'État, notion née avec la mise en œuvre de la Lolf, est plus large que celui des établissements publics administratifs (voir l'encadré Définitions et méthodes). À titre d'information, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État, exprimé en équivalents temps plein (ETP), est fixé à 397 484 emplois dans la LFI 2016, soit un nombre quasiment inchangé par rapport à 2015.

Le plafond des autorisations d'emplois en loi de finances initiale pour 2015 s'établissait à 1 901 099 ETPT, y compris les budgets annexes. Ce plafond a été relevé

à 1 903 724 ETPT en loi de finances rectificative pour notamment tenir compte de l'actualisation de la loi de programmation militaire.

La consommation d'emplois constatée au cours de l'année 2015 s'établit à 1 872 796 ETPT, y compris les budgets annexes. Elle est inférieure de 30 928 ETPT au maximum autorisé par la loi de finances rectificative et est en diminution de 4 563 ETPT par rapport à la consommation constatée en 2014.

La diminution des effectifs en ETPT par rapport à 2014 à périmètre constant s'explique :

- par les conséquences des créations nettes d'emplois à hauteur de +546 ETPT. Il s'agit de l'effet en ETPT sur 2015 des 2 584 diminutions d'emplois (en ETP) réalisées en 2014 et des 6 934 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2015, en tenant compte du rythme effectif des entrées et sorties ;
- par l'effet des transferts d'emplois et des mesures de périmètre (-3 060 ETPT) en loi de finances initiale. Les transferts et mesures de périmètre intervenus en LFI concernent principalement les ministères de la Défense (-1 855 ETPT) et de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (-2 040 ETPT) ;
- par des corrections techniques, qui n'ont pas d'effet sur les effectifs réels à hauteur de -2 034 ETPT.

En ETP, l'évolution des effectifs entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 a en revanche été de +6 934 ETP à périmètre constant. Cette évolution est due aux mesures exceptionnelles prises en cours d'année afin d'assurer la sécurité des Français. Le Conseil de défense du 13 avril 2015 a ainsi décidé de supprimer les réductions d'effectifs qui étaient prévues pour 2015 dans la loi de programmation militaire (-7 500). La mise en œuvre du plan de lutte contre le terrorisme a en outre conduit à renforcer les moyens des ministères de la Défense et de la Justice. En dehors de ces mesures exceptionnelles, le nombre d'emplois dans la fonction publique est en baisse de 1 122 ETP, ce qui est en ligne avec l'objectif qui avait été fixé au moment de l'établissement du budget 2015.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Définitions et méthodes

Plafond d'autorisation d'emplois : dans le cadre de la Lolf, il se substitue à partir de la LFI 2006 aux emplois budgétaires. Il encadre l'emploi de tous les personnels rémunérés par l'État, quel que soit leur statut. Il est exprimé en ETPT par ministère. Le passage du plafond d'autorisations d'emplois d'une année donnée à celui de l'année suivante s'explique par l'impact des créations et suppressions d'emplois ou « schéma d'emplois » (y compris extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI précédente), par des mesures de périmètres ou « mesures d'ordre » (transfert d'emplois vers d'autres budgets : opérateurs de l'État ou collectivités territoriales dans le cas de la décentralisation des missions de l'État) et par d'éventuels ajustements techniques (correction sans incidence sur le niveau d'emplois rémunérés sur les crédits votés).

Emploi en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'autorisation d'emplois par ministère et les consommations de ces plafonds dans le cadre de la Lolf. Un agent à temps plein présente toute l'année consomme un ETPT. Ce décompte tient compte à la fois de la quotité de temps de travail des agents (modalité de temps partiel le cas échéant) et de la période d'activité sur l'année. Il correspond à une évaluation de la force de travail disponible au cours de l'année. À noter que ce concept renvoie également à la notion d'équivalent temps plein annualisé (EQTP, voir la Vue 1.1), utilisée dans les comparaisons avec le secteur privé et les autres versants

de la fonction publique, en cohérence avec les normes internationales.

Emploi budgétaire : pour mémoire, unité de décompte retenue pour l'autorisation d'emplois dans la loi de finances initiale jusqu'en 2005 (en mode ordonnance de 1959). L'emploi budgétaire est un emploi permanent à temps complet. Un emploi autorisé peut ne pas être pourvu. À l'inverse, un emploi budgétaire peut servir de support à la rémunération de deux personnes employées à mi-temps. L'emploi budgétaire est donc comparable à l'équivalent temps plein (ETP) qui prend en compte la quotité de temps de travail de l'agent, mais pas sa durée de temps travaillée sur l'année.

Opérateur de l'État : notion née avec la mise en place de la Lolf qui permet de qualifier une entité dotée de la personnalité morale, quel que soit son statut juridique (EPA, Epic, GIP, association, etc.), et dès lors qu'elle témoigne d'une proximité particulière vis-à-vis du budget et des missions de l'État. Cette proximité est évaluée sur la base d'un faisceau d'indices : exercice d'une mission de service public, part du financement de l'État dans les ressources de l'établissement, contrôle direct par l'État, poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs de performance du programme, exploitation de biens patrimoniaux (liste non exhaustive).

La liste des opérateurs de l'État figure dans un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances (« Jaune budgétaire »).

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-3 : Répartition indicative par mission des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois en 2016

Ministères	Missions	ETPT LFI
Affaires étrangères		14 020
	Action extérieure de l'État	12 041
	Aide publique au développement	1 979
Affaires sociales, Santé et Droits des femmes		10 229
	Solidarité, insertion et égalité des chances	10 229
Agriculture, Agro-alimentaire et Forêt		30 497
	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	12 606
	Enseignement scolaire	15 123
	Recherche et enseignement supérieur	2 768
Culture et Communication		11 041
	Culture	11 041
Défense		271 510
	Défense	271 510
Écologie, Développement durable et Énergie		29 911
	Écologie, développement et mobilité durables	29 911
Économie, Industrie et Numérique		6 452
	Économie	5 214
	Recherche et enseignement supérieur	1 238
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche		995 301
	Enseignement scolaire	987 298
	Recherche et enseignement supérieur	8 003
Finances et Comptes publics		136 381
	Économie	7 085
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	129 296
Intérieur		282 819
	Administration générale et territoriale de l'État	33 551
	Sécurité	249 268
Justice		80 988
	Justice	80 988
Logement, Égalité des territoires et Ruralité		12 492
	Égalité des territoires et logement	12 492
Outre-mer		5 309
	Outre-mer	5 309
Services du Premier ministre		11 582
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	24
	Conseil et contrôle de l'État	5 812
	Direction de l'action du gouvernement	5 148
	Politique des territoires	598
Travail, Emploi et Dialogue social		9 701
	Travail et emploi	9 701
Total budget général		1 908 233
	Contrôle et exploitation aériens	10 726
	Publications officielles et information administrative	785
Total budgets annexes		11 511
Total		1 919 744

Source : Loi de finances initiale (LFI) 2016.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-4 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois entre 2015 et 2016

Ministères	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2015 (en ETPT)	Solde des créations et suppressions d'emplois (en ETPT) ⁽¹⁾	Correction technique du plafond (en ETPT)	Impact des mesures de transferts (entre ministères ou avec des opérateurs) et de périmètre (hors décentralisation) (en ETPT)	Impact de la décentralisation (en ETPT)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2016 (en ETPT)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)
Affaires étrangères et Développement international	14 201	-142	-50	11	0	14 020
Affaires sociales, Santé et Droits des femmes	10 305	-102	48	-22	0	10 229
Agriculture, Agro-alimentaire et Forêt	31 035	-9	25	-508	-46	30 497
Culture et Communication	10 958	-18	36	65	0	11 041
Défense	265 846	-1 413	7 453	-376	0	271 510
Écologie, Développement durable et Énergie	31 642	-595	82	-1 213	-5	29 911
Économie, Industrie et Numérique	6 502	-61	-15	39	-13	6 452
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	983 831	9 135	3 621	-1 286	0	995 301
Finances et Comptes publics	139 504	-2 517	-858	252	0	136 381
Intérieur	278 591	-322	1 479	3 298	-227	282 819
Justice	78 941	1 272	-124	899	0	80 988
Logement, Égalité des territoires et Ruralité	12 807	-283	35	-56	-11	12 492
Outre-mer	5 309	0	0	0	0	5 309
Services du Premier ministre	10 268	54	74	1 186	0	11 582
Travail, Emploi et Dialogue social	9 750	-180	172	-39	-2	9 701
Total budget général	1 889 490	4 819	11 978	2 250	-304	1 908 233
Contrôle et exploitation aériens	10 827	-101	0	0	0	10 726
Publications officielles et information administrative	782	-2	5	0	0	785
Total budgets annexes	11 609	-103	5	0	0	11 511
Total	1 901 099	4 716	11 983	2 250	-304	1 919 744

Source : Lois de finances initiales (LFI) 2015 et 2016, Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Y compris les extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI+LFR 2015 qui représentent 3 272 ETPT (budgets annexes inclus).

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-5 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois

Total ministères (budget général) (arrondis en milliers d'ETPT)	2014	2015 ⁽¹⁾	2016	Évolution 2016/2006
Plafond d'emplois de l'année précédente	1 903	1 895	1 889	-
Prise en compte de l'impact sur l'année du schéma d'emplois de l'année précédente	2	2,1	3	-
Prise en compte du schéma d'emplois de l'année	-3	-3,3	2	-
Impact des mesures de transferts et de périmètre (hors décentralisation)	-5	-3,5	3	-165
Impact de la décentralisation	-0	0,0	-1	-125
Ajustement technique du plafond	-3	-0,6	12	-
Plafond d'emplois de l'année	1 895	1 889	1 908	-430

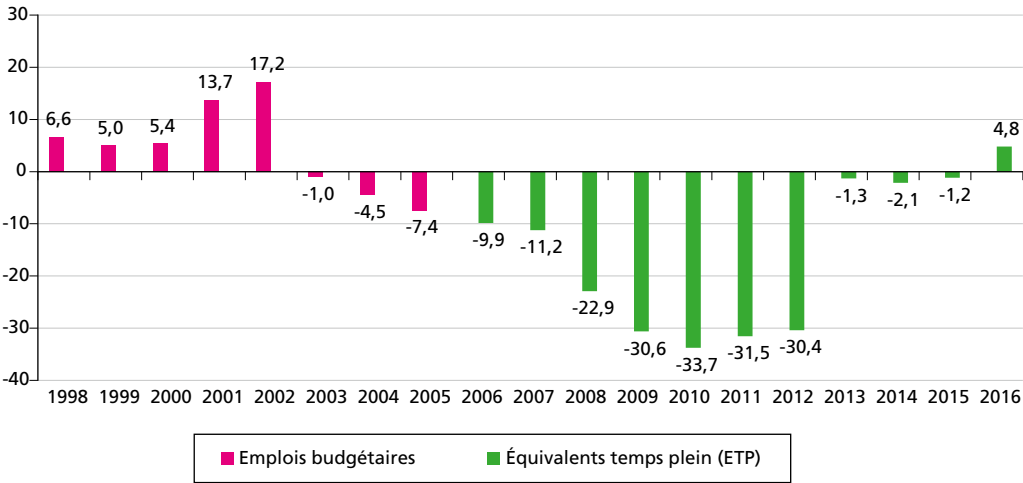
Source : Direction du budget.

Champ : Budget général de l'État, hors budgets annexes.

(1) Le plafond des autorisations d'emplois en LFI 2015 s'établissait à 1 889 490 ETPT, hors les budgets annexes. Il a été porté à 1 892 115 ETPT par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2015, qui a ajusté les plafonds d'emplois des ministères de la Défense (+2 625 ETPT), de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt (+340 ETPT) et des Finances et des Comptes publics (-340 ETPT).

Figure 1.4-6 : Évolution de l'autorisation d'emplois dans le budget général de l'État entre 1998 et 2016

[en milliers]



Source : Direction du Budget. Projet de loi de finances.

Champ : Budget général de l'État (hors budgets annexes), hors appelés, hors mesures d'ordre et hors décentralisation.

Lecture : Les chiffres présentés ici (en ETP et en milliers) correspondent au solde des créations/suppressions de postes, à périmètre constant.

À partir de 2006, les emplois budgétaires ne peuvent plus être suivis en tant que tels ; ils peuvent néanmoins être comparés aux ETP.

1

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Tableau 1.4-7 : Consommation des emplois par ministère en 2015

Ministères	Consommation d'ETPT en 2014	Plafond d'autorisations d'emplois LFI 2015 (a)	Transferts en cours de gestion 2015 (b)	Consommation des emplois 2015 en ETPT (c)	Écart constaté entre consommation 2015 et plafond LFI 2015 corrigé des transferts en cours de gestion (en ETPT) (c) - [(a)+(b)]
Affaires étrangères et Développement international	14 108	14 201	7	13 873	-335
Affaires sociales et Santé	10 570	10 305	34	10 326	-13
Agriculture, Agro-alimentaire et Forêt	31 412	31 035	58	31 406	313
Culture et Communication	10 833	10 958	-24	10 921	-13
Défense	270 849	265 846	6	263 350	-2 502
Écologie, Développement durable et Énergie	46 732	31 642	12 802	43 561	-883
Économie, Industrie et Numérique	6 287	6 502	2	6 302	-202
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	960 409	983 831	35	969 100	-14 766
Finances et Comptes publics	138 715	139 504	-3	135 896	-3 605
Intérieur	274 788	278 591	123	274 704	-4 010
Justice	76 509	78 941	46	77 381	-1 606
Logement, Égalité des territoires et Ruralité		12 807	-12 807		0
Outre-mer	5 296	5 309		5 296	-13
Services du Premier ministre	9 560	10 268	-288	9 685	-295
Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social	9 846	9 750	9	9 663	-96
Total budget général	1 865 914	1 889 490	0	1 861 464	-28 026
Contrôle et exploitation aériens	10 858	10 925	0	10 701	-224
Publications officielles et information administrative	735	829	0	744	-85
Total budgets annexes	11 593	11 754	0	11 445	-309
Total	1 877 507	1 901 244	0	1 872 909	-28 335

Source : Loi de règlement pour 2015 - Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

Note de lecture : La consommation des emplois en 2015 est à comparer au plafond autorisé en LFI 2015 corrigé des transferts d'emplois intervenus en cours de gestion.

Figure 1.5-1 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale au 31 décembre en France

	2013	2014				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	1 404 788	1 411 608	62,1	78,7	17,3	4,0
EPA locaux	473 958	483 047	58,5	73,9	24,9	1,2
Total Fonction publique territoriale	1 878 746	1 894 655	61,1	77,5	19,2	3,3
Assistants maternels et familiaux	46 451	46 427	94,3	0,0	0,0	100,0
FPT, hors assistants maternels et familiaux	1 832 295	1 848 228	60,3	79,4	19,7	0,9
Emplois secondaires						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	33 848	33 678	67,0	36,9	58,2	4,9
EPA locaux	14 812	14 612	60,9	35,3	64,1	0,5
Total	48 660	48 290	65,1	36,4	60,0	3,6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions entre 2013 et 2014 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-2 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale au 31 décembre en France

	2013	2014				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	1 277 423	1 281 384	60,4	81,9	14,3	3,8
EPA locaux	424 806	432 917	56,0	77,3	21,6	1,1
Total Fonction publique territoriale	1 702 229	1 714 301	59,3	80,7	16,1	3,1
Assistants maternels et familiaux	41 059	41 155	94,6	0,0	0,0	100,0
FPT, hors assistants maternels et familiaux	1 661 170	1 673 146	58,5	82,7	16,5	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions entre 2013 et 2014 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1 1.5 Fonction publique territoriale

Figure 1.5-3 : Effectifs de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre en France

		Effectifs physiques en 2013	Effectifs physiques en 2014	Évolution 2014/2013 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2014 (en %)
Communes ⁽¹⁾	Fonctionnaires	807 144	811 053	0,5	78
	Contractuels	202 002	205 418	1,7	20
	Autres catégories et statuts	19 117	18 324	-4,1	2
	Total	1 028 263	1 034 795	0,6	100
Départements	Fonctionnaires	227 980	228 571	0,3	77
	Contractuels	30 148	29 063	-3,6	10
	Autres catégories et statuts	37 208	37 703	1,3	13
	Total	295 336	295 337	0,0	100
Régions	Fonctionnaires	70 945	71 566	0,9	88
	Contractuels	9 745	9 255	-5,0	11
	Autres catégories et statuts	499	655	31,3	1
	Total	81 189	81 476	0,4	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires	1 106 069	1 111 190	0,5	79
	Contractuels	241 895	243 736	0,8	17
	Autres catégories et statuts	56 824	56 682	-0,2	4
	Total	1 404 788	1 411 608	0,5	100
Établissements communaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires	86 387	87 530	1,3	66
	Contractuels	43 199	43 212	0,0	32
	Autres catégories et statuts	2 753	2 575	-6,5	2
	Total	132 339	133 317	0,7	100
Établissements intercommunaux ⁽¹⁾	Fonctionnaires	199 081	206 764	3,9	75
	Contractuels	64 689	64 297	-0,6	23
	Autres catégories et statuts	3 071	3 029	-1,4	1
	Total	266 841	274 090	2,7	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires	57 791	58 561	1,3	87
	Contractuels	8 607	8 579	-0,3	13
	Autres catégories et statuts	123	114	-7,3	0
	Total	66 521	67 254	1,1	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires	3 781	3 975	5,1	47
	Contractuels	4 437	4 375	-1,4	52
	Autres catégories et statuts	39	36	-7,7	0
	Total	8 257	8 386	1,6	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires	347 040	356 830	2,8	74
	Contractuels	120 932	120 463	-0,4	25
	Autres catégories et statuts	5 986	5 754	-3,9	1
	Total	473 958	483 047	1,9	100
Total FPT	Fonctionnaires	1 453 109	1 468 020	1,0	77
	Contractuels	362 827	364 199	0,4	19
	Autres catégories et statuts	62 810	62 436	-0,6	3
	Total	1 878 746	1 894 655	0,8	100
Total secteur communal	Fonctionnaires	1 096 393	1 109 322	1,2	76
	Contractuels	314 327	317 302	0,9	22
	Autres catégories et statuts	24 980	23 964	-4,1	2
	Total	1 435 700	1 450 588	1,0	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions entre 2013 et 2014 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-4 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre en France

		ETP en 2013	ETP en 2014	Évolution 2014/2013 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2014 (en %)
Communes⁽¹⁾	Fonctionnaires	758 464	761 445	0,4	82
	Contractuels	147 707	148 598	0,6	16
	Autres catégories et statuts	15 336	14 823	-3,3	2
	Total	921 507	924 866	0,4	100
Départements	Fonctionnaires	218 362	218 899	0,2	79
	Contractuels	26 785	26 190	-2,2	9
	Autres catégories et statuts	33 000	33 450	1,4	12
	Total	278 147	278 539	0,1	100
Régions	Fonctionnaires	68 565	69 095	0,8	89
	Contractuels	8 815	8 357	-5,2	11
	Autres catégories et statuts	390	527	35,1	1
	Total	77 770	77 979	0,3	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires	1 045 390	1 049 440	0,4	82
	Contractuels	183 307	183 145	-0,1	14
	Autres catégories et statuts	48 725	48 800	0,2	4
	Total	1 277 423	1 281 384	0,3	100
Établissements communaux⁽¹⁾	Fonctionnaires	78 895	79 889	1,3	70
	Contractuels	32 386	32 493	0,3	28
	Autres catégories et statuts	2 336	2 192	-6,2	2
	Total	113 616	114 573	0,8	100
Établissements intercommunaux⁽¹⁾	Fonctionnaires	186 259	193 115	3,7	78
	Contractuels	51 495	50 934	-1,1	21
	Autres catégories et statuts	2 508	2 505	-0,1	1
	Total	240 262	246 554	2,6	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires	56 859	57 662	1,4	90
	Contractuels	6 639	6 568	-1,1	10
	Autres catégories et statuts	105	94	-10,5	0
	Total	63 602	64 323	1,1	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires	3 589	3 775	5,2	51
	Contractuels	3 703	3 661	-1,1	49
	Autres catégories et statuts	34	32	-5,9	0
	Total	7 325	7 468	2,0	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires	325 601	334 440	2,7	77
	Contractuels	94 222	93 655	-0,6	22
	Autres catégories et statuts	4 982	4 822	-3,2	1
	Total	424 806	432 917	1,9	100
Total FPT	Fonctionnaires	1 370 992	1 383 880	0,9	81
	Contractuels	277 529	276 800	-0,3	16
	Autres catégories et statuts	53 708	53 621	-0,2	3
	Total	1 702 229	1 714 301	0,7	100
Total secteur communal	Fonctionnaires	1 027 206	1 038 224	1,1	80
	Contractuels	235 290	235 686	0,2	18
	Autres catégories et statuts	20 214	19 551	-3,3	2
	Total	1 282 710	1 293 460	0,8	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions entre 2013 et 2014 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1 1.5 Fonction publique territoriale

Figure 1.5-5 : Effectifs de la fonction publique territoriale par catégorie d'employeur au 31 décembre en France

	Effectifs physiques en 2013	Effectifs physiques en 2014	Évolution 2014/2013 (en %)
Organismes communaux⁽¹⁾	1 160 602	1 168 112	0,6
Communes de moins de 1 000 habitants	183 434	185 303	
Communes de 1 000 habitants à 1 999 habitants	59 921	60 103	
Communes de 2 000 à 3 499 habitants	63 152	63 897	
Communes de 4 000 à 4 999 habitants	52 676	52 805	
Communes de 5 000 à 9 999 habitants	117 215	117 776	
Communes de 10 000 à 19 999 habitants	130 022	130 072	
Communes de 20 000 à 49 999 habitants	202 913	203 822	
Communes de 50 000 à 79 999 habitants	82 791	83 409	
Communes de 80 000 à 99 999 habitants	30 392	30 579	
Communes de 100 000 habitants et plus	105 747	107 029	
Total des communes	1 028 263	1 034 795	0,6
Établissements communaux (CCAS, CDE ...)⁽¹⁾	132 339	133 317	0,7
Organismes intercommunaux⁽¹⁾	266 841	274 099	2,7
Communautés urbaines	39 297	38 963	
Communautés de communes	76 157	79 502	
Communauté d'agglomération	78 949	84 179	
Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN)	1 816	1 649	
Métropole	4 042	4 064	
Total EPCI à fiscalité propre	200 261	208 357	4,0
Autres structures intercommunales (Sivom, Sivu, syndicats mixtes)	66 580	65 742	-1,3
Organismes départementaux	361 857	362 591	0,2
Départements	295 336	295 337	0,0
Établissements départementaux (SDIS, CNFPT, CDG)	52 786	53 394	1,2
Autres établissements départementaux	13 735	13 860	0,9
Régions	81 189	81 476	0,4
Autres EPA locaux (PHLM, CCM, régies,...)	8 257	8 377	1,5
Total FPT	1 878 746	1 894 655	0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions entre 2013 et 2014 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.6-1 : Effectifs physiques de la fonction publique hospitalière au 31 décembre en France

	2013 ⁽²⁾	2014				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts (en %)
Médecins ⁽¹⁾	112 827	114 968	51,7			100,0
Personnel non médical	907 551	910 916	80,2	82,2	17,5	0,3
Total hôpitaux	1 020 378	1 025 884	77,0	73,0	15,6	11,4
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	93 693	96 107	87,1	69,2	29,3	1,5
Autres établissements médico-sociaux	38 636	39 096	67,3	58,8	38,2	3,0
Total fonction publique hospitalière	1 152 707	1 161 087	77,5	72,2	17,5	10,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

(2) Chiffres révisés par rapport à l'année précédente.

Figure 1.6-2 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalent temps plein (ETP) par sexe et statut au 31 décembre en France

	2013 ⁽²⁾	2014				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts (en %)
Médecins ⁽¹⁾	96 933	98 368	52,5			100,0
Personnel non médical	852 342	854 835	79,5	82,7	17,1	0,2
Total hôpitaux	949 275	953 203	76,7	74,2	15,3	10,5
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	86 322	88 377	87,0	71,1	27,9	1,0
Autres établissements médico-sociaux	33 576	33 938	69,1	64,7	32,6	2,7
Total fonction publique hospitalière	1 069 173	1 075 517	77,3	73,6	16,9	9,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

(2) Chiffres révisés par rapport à l'année précédente.